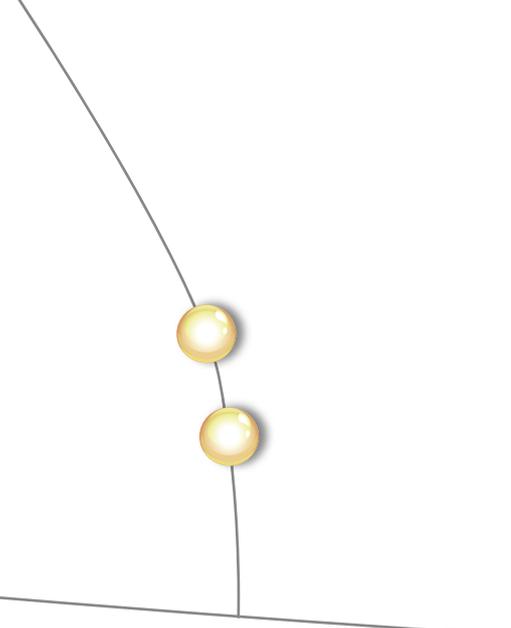




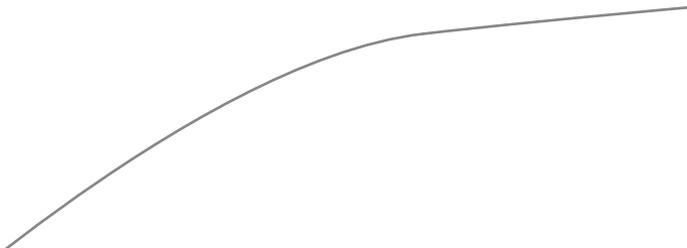
# Rapport d'activité 2012

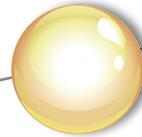


# SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT .....	P. 5
RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 2012 .....	P. 6
NOS OBJECTIFS POUR 2013 .....	P. 7
LES TEMPS DE RENCONTRE DU CDSE .....	P. 8
CALENDRIER 2012 .....	P. 10
CONVENTIONS SIGNÉES .....	P. 12
ENGAGEMENT AUPRÈS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS .....	P. 14
LE LIVRE BLANC DE LA FONCTION SÛRETÉ .....	P. 16
ÉTUDE RELATIVE À L'ÉVOLUTION DES DIRECTIONS SÛRETÉ .....	P. 17
LE PARCOURS PROFESSIONNEL DU DIRECTEUR SÛRETÉ D'ENTREPRISE (DSE) FORMATION - VALORISATION .....	P. 18





LA REVUE SÉCURITÉ & STRATÉGIE .....	P. 19
LES COMMISSIONS .....	P. 20
LE CDSE JUNIOR .....	P. 26
SÉCURITÉ DES VOYAGEURS : LE CDSE RÉALISE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION .....	P. 27
LE JOURNAL DES DSE .....	P. 28
VEILLE/ALERTE .....	P. 28
QUELQUES CHIFFRES FINANCIERS .....	P. 28
INTERNET .....	P. 29
RÉSEAU .....	P. 29
ADHÉRER AU CDSE EN 2013 C'EST... .....	P. 30



sûreté

légitimité

sécurité

protection

efficacité

confidentialité

# LE MOT

## DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

**Chers Collègues,**

Voici venu, le temps en ce début d'année 2013 de notre prochaine Assemblée Générale et de la présentation du rapport annuel de notre Association.

Exercice solennel pour ses Dirigeants, au travers du mandat qu'ils ont reçu, de dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi et surtout d'élaborer clairement une stratégie qui engage l'avenir du CDSE et la définition d'objectifs sur lesquels il lui est interdit de se tromper.

Le bilan reflète quant à lui et pour la sixième année consécutive, une croissance exponentielle des activités du Club, de sa capacité d'innovation et de sa représentativité à l'égard de la puissance publique.

Nous allons probablement atteindre et dépasser dans les mois qui viennent, le chiffre symbolique de la centaine de membres ce qui démontre notre forte attractivité auprès du monde de l'Entreprise et la prise de conscience qu'elles ont désormais des problèmes de sûreté.

Notre responsabilité évolue elle aussi, en raison de notre notoriété et de notre visibilité accrue. Ce qui pouvait être considéré il y a encore peu de temps, comme un simple élément de langage en termes de communication s'analyse aujourd'hui le plus souvent, comme une prise de position avec laquelle nos partenaires institutionnels sont invités à compter.

Il importe dès lors, que le CDSE par la communauté d'entreprises qu'il rassemble, puisse conjuguer deux impératifs apparemment contradictoires entre d'un côté, la volonté de maintenir un caractère confidentiel à nos échanges, basés sur la confiance mutuelle des membres et de l'autre, le nécessaire élargissement à un panel plus étendu qui reste un

gage de croissance de son périmètre d'influence.

C'est sur ce double impératif, que le Conseil d'Administration a réfléchi afin de vous présenter lors de notre prochaine Assemblée Générale une réforme des statuts qui soit compatible avec l'évolution des défis auxquels les entreprises seront confrontés dans le domaine de leur sûreté.

Un Club dont les structures seront renforcées et plus efficace dans sa gouvernance.

Mais aussi un Club dont les conditions d'admission un temps oubliées, rappelleront celles qui avaient prévalu lors de sa création, telles qu'affirmées par ses fondateurs lorsque le témoignage de l'« affectio societatis » de chacun était érigé en exigence permanente.

Le Club aura alors le grément et l'équipage qui lui permettront de franchir un autre cap et de partir à la découverte de nouveaux horizons même s'ils sont lointains et dangereux.

Bon vent au CDSE.

Alain JUILLET, Président  
Régis POINCELET, Vice-président

# 2012...

## EN RÉSUMÉ

### ET EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 500 lecteurs à chaque numéro de la revue **Sécurité & Stratégie** réalisée en partenariat avec la **Documentation française**, avec 4 numéros par an
- 50 numéros du **journal des DSE**, newsletter mensuelle du CDSE. Lue par plus de 2 000 personnes chaque mois, cette newsletter existe depuis 2008
- Le 5<sup>e</sup> colloque européen des directeurs de sécurité d'entreprises a rassemblé 655 personnes à l'OCDE
- 11 commissions dont une nouvelle : la **Commission Éthique**
- Lancement d'un groupe de travail **Formation** et d'un groupe de travail **International**
- 3<sup>e</sup> session de la formation « **security manager** » mise en place par le CDSE et l'INHESJ et première session de formation pour les directeurs de sécurité et leurs collaborateurs par le CDSE et l'ENSP
- Plus de 20 séminaires internes ont été organisés autour de sujets aussi divers que les pratiques de l'intelligence économique, la protection de vos informations lors de déplacements à l'étranger, les dernières évolutions législatives en matière de cybercriminalité
- 2 conventions ont été signées dans une perspective de développement des formations et de la veille en matière de sécurité et de sûreté :
  - avec le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection), avec qui nous élaborons en partenariat une veille réglementaire à l'intention des adhérents du CDSE
  - avec l'ENSP (École Nationale Supérieure de Police) donnant lieu à la formation nationale des responsables de sécurité et leurs collaborateurs
- 9 nouvelles entreprises ont rejoint le CDSE : Banque de France, Bolloré Africa Logistics, Dassault Aviation, Dassault Systèmes, Eramet, Établissement Français du Sang, Moët Hennessy, Natixis, Société du grand Paris
- Le CDSE a participé à l'élaboration de la loi relative au secret des affaires, a été entendu dans le cadre des réflexions menées par le SGDSN sur les ZRR et les ESSD ou a collaboré à la réflexion d'un portail Internet de la préfecture de police de Paris destinée aux entreprises
- Changement de siège social du CDSE

# NOS OBJECTIFS POUR 2013



## DÉVELOPPER NOTRE ORGANISATION EN RÉSEAU

Le CDSE est une association d'entreprises dont les échanges entre elles autour des questions de sécurité et de sûreté sont le fondement. Le dialogue avec d'autres partenaires (pouvoirs publics, associations, prestataires...) est naturellement au cœur de la logique de développement du CDSE. À l'avenir, l'ouverture aux acteurs européens permettra de poursuivre l'enrichissement de nos différentes réflexions.

## FAIRE DE LA SÉCURITÉ UNE FONCTION STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE

La sécurité ne peut plus être considérée comme une fonction support, mais doit être comprise comme une fonction exécutive. La sécurité participe à la compétitivité et au développement des entreprises. Elle impose au CDSE de faciliter le rapprochement entre les fonctions sécurité des entreprises et le comité exécutif de celles-ci.

## DIFFUSER LA CULTURE SÉCURITÉ

Sensibiliser, former, informer pour diffuser les enjeux de la fonction sécurité. Autour de séminaires, de conférences et de modules de sensibilisation, le CDSE contribue à l'appropriation par le plus grand nombre des problématiques de sécurité. Pour cela, le CDSE va notamment créer des passerelles avec des grandes écoles.

# LES TEMPS DE RENCONTRE

## SÉMINAIRES FERMÉS MENSUELS

### Des séminaires fermés mensuels.

Ces séminaires sont l'occasion d'avoir un éclairage extérieur sur un thème particulier (les PCA, le management de la sécurité, les nouvelles normes en matière de sûreté au niveau international...) ou de permettre aux membres et aux membres associés (ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Économie, SGDSN...) de réaliser une présentation sur un sujet de leur choix. Ces séminaires ont pour vocation à la fois de permettre l'échange entre membres, mais également de réaliser de la veille. 14 séminaires se sont tenus au cours de l'année 2012.

## SÉMINAIRE ANNUEL

### Un séminaire annuel de deux jours

où les membres sont amenés à échanger et à produire de la réflexion autour de la fonction de directeur sécurité ou d'une problématique liée au métier. En 2012, ce séminaire s'est tenu le 26 et 27 septembre au Golf de Saint-Quentin-en-Yvelines.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une **Assemblée Générale** qui se veut à la fois un moment de partage autour de l'évolution du CDSE, mais également d'informations et de rencontres avec nos partenaires. À cet égard, Jean-Louis Blanchou, Délégué Interministérielle à la Sécurité Privée, a présenté le projet de loi relatif à la sécurité privée. De même, la DCRI a dressé un état de la menace terroriste.

## COLLOQUE ANNUEL



### Un colloque annuel.

Le CDSE organise un colloque annuel qui permet aux entreprises membres, aux institutionnels et aux prestataires de se retrouver autour d'une problématique relative à la sécurité d'entreprise. Cette année, le colloque a porté sur le thème : « les entreprises et l'État face aux cyber menaces ». Il s'est déroulé le 6 décembre à l'OCDE. 655 personnes y ont participé.

# DU CDSE



## COMMISSIONS

### Des commissions.

Elles ont pour objet de produire des outils pour les directeurs de sécurité. Cette année, les membres se sont réunis au sein de 11 commissions: protection des installations, protection de l'information, sûreté internationale (commission mixte avec le Cindex), continuité d'activité, gestion de crise, intelligence économique, entreprises de sécurité privées, fraude, CDSE Junior, ainsi que deux nouvelles commissions créées en 2012, la commission éthique et la commission sécurité numérique. Cette dernière a notamment été à l'initiative de l'organisation du colloque.



## MATINÉE SÉMINAIRE

**Une matinée séminaire de sensibilisation** accessible à un public restreint. Ce rendez-vous a eu lieu au siège du groupe La Poste sur le thème : « les nouvelles formes d'organisation des directions sécurité-sûreté ».

## JOURNÉES PARTENARIALES

### Des journées avec les partenaires institutionnels.

Le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises et l'École Nationale Supérieure de la Police ont organisé un séminaire au ministère de l'Intérieur le vendredi 6 Juillet 2012 sur le thème : « la sécurité dans le monde de l'entreprise et les relations avec la police et la gendarmerie nationale ». Le séminaire a été ouvert par Monsieur le Préfet Claude Balland, directeur général de la Police nationale et Madame l'inspectrice générale Hélène Martini, directrice de l'ENSP. Les thèmes abordés ont été : « l'entreprise et l'intelligence économique en France et à l'étranger », « l'entreprise et l'enquête judiciaire », « l'entreprise et l'ordre public » et « la sécurité privée au sein de la sécurité globale ».



# CALENDRIER

DATE	THÈME	CONFÉRENCIERS	NATURE DU SÉMINAIRE
16 janvier	Le secret des affaires	Bernard Carayon, député	Séminaire fermé
16 mars	L'usage par des tiers des marques de l'entreprise sur internet et les réseaux sociaux	Aurélia Marie, associée au Cabinet Beau de Loménie et Emmanuel Daoud, avocat à la cour	Séminaire fermé
22 mars	Les évolutions des normes en matière de sécurité	Sylvie Arbouy (Afnor) et Paul Richy (Groupe Orange)	Séminaire fermé
19 avril	Les nouvelles organisations des directions sûreté	Alain Juillet (CDSE), Patrick Lernout (PSA), Pierre Novaro (Total), Jean-Pierre Vuillerme (Adit), Philippe Verdier (La Poste)	Matinée
1 <sup>er</sup> juin	Sécurité de l'information numérique	Alain Bauer (CSFRS), Alain Juillet (CDSE), Bernard Frahi (Sanofi), Régis Poincelet (Gdf Suez)...	Colloque réalisé en partenariat avec les échos conférence
5 juin	Évolution de la menace terroriste	DCRI	Assemblée Générale
14 juin	La sécurité des JO de Londres	Préfet Philippe De Lagune	Séminaire fermé

# DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2012

DATE	THÈME	CONFÉRENCIERS	NATURE DU SÉMINAIRE
6 juillet	1 <sup>er</sup> séminaire d'échanges entre le CDSE et l'ENSP	Claude Balland, directeur général de la police nationale, Hélène Martini, directrice de l'ENSP, etc.	Séminaire ENSP/CDSE
13 sept.	Gestion des risques éthiques et pénaux dans l'entreprise	Sylvie Le Damany, avocat à la cour	Séminaire fermé
27 sept.	La situation dans les pays arabes	Gilles Kepel, professeur à Science Po Paris	Séminaire fermé
16 oct.	Rôle et action du service conformité et prévention des fraudes au sein d'un groupe bancaire	Didier Duval, Crédit Agricole	Séminaire fermé
8 nov.	La sécurité à l'international	François Richard (Alstom), Serge Mostura (MAE), etc.	Séminaire fermé
6 déc.	Les entreprises et l'État face aux cyber menaces	Thierry Breton (ATOS), Patrick Pailloux (ANSSI), etc.	Colloque annuel du CDSE
14 déc.	Présentation d'un outil de diagnostic de sécurité économique	Marie-Pierre Van Hoecke (Délégation interministérielle à l'IE)	Séminaire fermé

# CONVENTIONS

## SIGNÉES

### RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE CRISE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Objet :** afin de développer une collaboration régulière, organisée et mutuellement bénéfique, le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères, d'une part, et le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) ainsi que le Centre Inter-Entreprises de l'Expatriation (CINDEX), d'autre part, conviennent :

1. d'échanges d'informations sur la situation sécuritaire et sanitaire dans un pays donné et sur les situations de risque ;
2. d'un renforcement des coopérations locales sur les questions de sécurité, notamment concernant les plans de sécurité, et le développement de la présence de représentants d'entreprises dans les comités de sécurité des Ambassades ;
3. d'une participation des entreprises à la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères. En cas d'activation de la cellule de crise, un officier de liaison des entreprises pourra être accueilli, si la situation l'exige, en salle de crise du ministère des Affaires étrangères. Des échanges directs et informels sur une situation donnée peuvent s'effectuer directement entre l'administration centrale et une ou des entreprises concernées selon le contexte ;
4. d'une rencontre annuelle organisée chaque année par le Centre de crise sur le thème de la sécurité des entreprises françaises à l'étranger entre les entreprises et le ministère des Affaires étrangères ;
5. la mise en place de chantiers conjoints. À ce titre, le CDSE et le Centre de crise ont élaboré ensemble un passeport de conseil aux voyageurs qui vise à sensibiliser ces derniers aux problèmes de sécurité.



## CONVENTION SIGNÉE AVEC L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE (ENSP)

**Objet :** l'analyse de l'environnement global de l'activité des entreprises démontre que la sécurité, la sûreté, la gestion des risques et des crises constituent une préoccupation majeure des entreprises. Le CDSE et l'ENSP ont convenu de mutualiser leurs expériences afin de développer des actions de formation dans le domaine de la sécurité/sûreté, le management des risques et des crises, et de favoriser les échanges entre les responsables sûreté/sécurité des entreprises et les commissaires de police. Cette formation se veut plus opérationnelle et « terrain » que la première formation. Il s'agira de présenter comment on réalise une investigation ou comment on peut travailler efficacement avec les services de police et de gendarmerie.

## CONVENTION SIGNÉE AVEC L'ASIS

**Objet :** afin d'assurer une plus grande visibilité à l'international, l'ASIS et le CDSE ont signé une convention. Dans ce cadre, des membres de l'ASIS sont associés à des événements ouverts organisés par le CDSE, tels que le colloque. Parallèlement, le CDSE est convié à participer aux événements de l'ASIS. Ainsi, Alain Juillet, président du CDSE, est intervenu lors de l'événement de l'ASIS intitulé «the 11th European Security Conférence» à Londres début 2012.

# ENGAGEMENT

## AUPRÈS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

**L'année 2012 a été une année riche en termes d'échanges et d'interactions entre les partenaires institutionnels et le CDSE. Le CDSE a ainsi été moteur dans différents projets institutionnels.**

- Dans le cadre de la réforme de la loi du 12 juillet 1983 (Code de sécurité intérieure livre 6), la commission sécurité privée du CDSE a émis un certain nombre d'avis et participé à plusieurs réunions organisées à la fois par la Délégation Interministérielle à la Sécurité Privée (DISP) et par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS). Par ailleurs, dans le cadre de son séminaire annuel de septembre, elle a rédigé une position collégiale qui a été transmis au délégué interministériel de la sécurité privée et au Président du CNAPS.

- Le CDSE a participé aux travaux menés par le SGDSN relatifs au nouveau dispositif de Protection du Potentiel Scientifique et Technique de la Nation (décret n° 2011-1425 du 2 novembre 2011, circulaire PPST du 10 janvier 2013). Ce décret vise à moderniser les outils de protection du potentiel scientifique et technique de la Nation. Il est pris en application de l'article 413-7 du code pénal et institue une catégorie particulière de zones protégées, les zones à régime restrictif. Il définit les modalités de concertation entre les chefs de services, établissements ou

entreprises et les pouvoirs publics. Le CDSE participe également à la communication du dispositif mis en œuvre auprès de ses membres et de manière plus générale des entreprises.



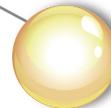
## CIRCULAIRE INTERMINISTÉRIELLE DU 7 NOVEMBRE 2012 DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE PROTECTION DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA NATION

Cette circulaire du Premier ministre (SGDSN) aux administrations centrales et services déconcentrés de l'État, mise en ligne sur le site [circulaires.gouv.fr](http://circulaires.gouv.fr) le 10 janvier 2013, a été rendue nécessaire par les nouvelles règles applicables à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation. La circulaire porte ainsi sur les zones à régime restrictif (ZRR) instituées par le décret n° 2011-1425 du 2 novembre 2011, ainsi que sur les secteurs scientifiques et techniques protégés et les spécialités sensibles. Elle précise l'arti-

culatation entre les différentes règles applicables. En effet, les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation sont prévues et réprimées par un corpus de règles ayant une emprise générale comme la réglementation sur la protection du secret de la défense nationale, celle relative à la sécurité des activités d'importance vitale, à l'intelligence économique, ou bien encore plus spécifiques, comme le contrôle de la fusion thermonucléaire par confinement inertiel. Ces règles précisent le rôle des intervenants,

organisent les conditions d'accès et de circulation au sein des locaux et terrains concernés et instaurent divers annuaires permettant la détection et le suivi des services, établissements ou entreprises ayant une activité de recherche ou de production dont la captation créerait un risque d'affaiblissement du potentiel scientifique et technique de la Nation. Elles sont applicables aux établissements publics mais servent également de guide pour la conclusion de conventions.

# LE LIVRE BLANC DE LA FONCTION SÛRETÉ



**Le premier Livre Blanc de la fonction sûreté dans l'entreprise a vu le jour en décembre 2011 lors du colloque annuel du CDSE.** Sa traduction en anglais est dorénavant disponible sur le site du CDSE. En date du 1<sup>er</sup> avril 2013, plus de 3 500 personnes l'ont téléchargé sur le site et 2 500 exemplaires ont été distribués dans les entreprises membres ou auprès des partenaires du CDSE ! Fruit d'une concertation d'un an avec l'ensemble des directeurs de sécurité/sûreté de l'association, il a donné lieu à la rédaction de 19 chapitres portant sur des thèmes aussi variés que l'intelligence économique, la gestion de crise, ou l'organisation d'une direction sécurité.



# ÉTUDE RELATIVE À L'ÉVOLUTION DES DIRECTIONS SÛRETÉ

**L'une des missions du CDSE est de contribuer à la définition et à l'élaboration des concepts, doctrines et outils de référence de la fonction de directeur sûreté. La sûreté est un univers encore trop méconnu, aux contours imperceptibles, une fonction à l'identité incertaine et encore en construction.**

L'actualité concernant les missions des directions sûreté au sein de nos structures est parfois brûlante. Les conséquences des agressions de toutes natures dont sont victimes nos entreprises ou leur personnel sont rarement anodines ; elles nous amènent à nous poser la question, tant du périmètre de responsabilité d'un directeur sûreté et des conditions dans lesquelles il exerce cette fonction, que des facteurs qui conditionnent l'excellence opérationnelle.

Le CDSE a souhaité approfondir la réflexion sur ce sujet. Le moment est opportun : **nos entreprises exercent leur activité dans un monde de plus en plus instable, et les directions sûreté sont naturellement sollicitées pour nourrir la réflexion stratégique ; on attend d'elles également - et peut-être surtout - une efficacité opérationnelle sans faille dans un contexte de limitation drastique des budgets.**

Nous avons livré à l'automne une analyse des conditions de succès dans l'exercice du métier de la sûreté. Elle s'appuie sur onze entretiens menés auprès de directeurs de sûreté appartenant à notre Club. Elle permet de mettre en évidence les principaux défis qui s'imposent à un directeur sûreté aujourd'hui : inscrire une politique générale de sûreté assumée par le PDG dans les processus de l'entreprise ; distinguer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage en matière de sûreté ; animer un réseau d'acteurs impliqués dans des missions de sûreté ; savoir quoi, comment, et à qui déléguer la gestion de certaines missions requérant des compétences techniques spécifiques ; mettre en place des mécanismes de contrôle et circonscrire le champ d'action des acteurs de la sûreté.

Au-delà d'une analyse détaillée de ces défis, cette étude présente les relations qui unissent cette fonction avec d'autres métiers au sein de l'entreprise : **la sécurité, le management des risques dans lequel la sûreté a gagné sa place, la gestion de crises dans laquelle la sûreté est bien souvent centrale, et l'intelligence économique, de plus en plus indissociable de la sûreté.**

Elle est de nature à élargir le champ de vision des acteurs ; elle a permis d'identifier des bonnes pratiques, de repérer les facteurs clés de succès dans la mise en place d'une fonction sûreté, et dans l'obtention de l'efficacité attendue ; elle dégage quelques orientations qu'il sera utile de prendre en considération.

Nous espérons que ces réflexions ouvriront le champ du possible pour les tenants de la fonction, et pourront servir de socle quand il s'agira de construire ex nihilo.



# LE PARCOURS PROFESSIONNEL DU DIRECTEUR SÛRETÉ D'ENTREPRISE

## FORMATION - VALORISATION

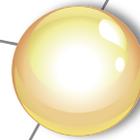
Le DSE accompagne le développement de l'entreprise et fournit les réponses attendues en termes de protection. Afin que le DSE soit placé à la juste position au sein de son entreprise, il doit tout au long de sa vie professionnelle actualiser et compléter ses compétences.

Une sélection de formations depuis le niveau de middle management jusqu'au niveau top executive permet de jalonner le parcours professionnel de la filière métier de la Sûreté. Les besoins sont en effet différents que le DSE soit un ancien des services de l'État (ministère de l'Intérieur ou de

la Défense) ou un cadre généraliste issu de l'entreprise, qu'il soit issu du séraïl et de la promotion interne ou diplômé d'une université ou d'une grande école, que ses besoins soient ad hoc ou généralistes, en France ou à l'international. Aussi les membres de la cellule formation sélectionnent-ils les meilleures formations spécialement adaptées aux besoins des collaborateurs en partenariat avec des organismes réputés de haut niveau tels que l'ENSP, l'INHESJ, etc. Ils participent aux Comités Pédagogiques afin d'ajuster en continu les programmes aux attentes des membres de la cellule.

Le parcours professionnel du DSE ainsi tracé et ses compétences par tous reconnues, le Club s'engage dans la reconnaissance et la valorisation de la fonction au sein des organisations mais aussi auprès des parties prenantes que sont les cabinets spécialisés en RH et en évaluation.

Aider le DSE à progresser en efficacité au service du développement de son entreprise par ses connaissances et son comportement, tels sont les objectifs que se fixe le Club pour les prochaines années.



# SÉCURITÉ & STRATÉGIE



Au cœur des problématiques de sécurité d'entreprise et de gestion des risques, Sécurité & Stratégie est une revue qui apporte une approche transversale et comparative d'études universitaires et d'expériences de professionnels. Chaque trimestre, la revue offre un dossier thématique (fuite d'information, réputation, sécurité à l'international...) et des rubriques d'actualité (réglementation, comptes rendus de conférences...). Le comité d'orientation est composé de 35 experts (universitaires, directeurs des risques, institutionnels...).

Les dossiers de la revue de 2012 ont été : « la légitime défense économique en entreprise » (janvier 2012), « la sécurité des capitales » (mai 2012), « la gestion de crise : méthodologies et retours d'expérience » (septembre 2012), « les cyber-menaces : mythe ou réalité ? » (décembre 2012).

La revue Sécurité & Stratégie a fait l'objet d'une couverture médiatique étendue : Les Echos, Le Figaro, Le Monde, Problèmes économiques...





# LES COMMISSIONS

## COMMISSION SÛRETÉ INTERNATIONALE

La Commission Sûreté Internationale a été mise en place dès 2004, elle est conjointe Cindex - CDSE depuis 2009. Le nombre de participants croît chaque année pour atteindre 51 entreprises en 2011.

La CSI se réunit sur une base trimestrielle soit 4 réunions de 3 heures environ au cours desquelles nous passons systématiquement en revue le tableau des Risques Pays. Ce tableau présente « pays par pays » le niveau de risque (notation réalisée par les membres eux-mêmes). Les échanges sur le forum sont nombreux et fortement appréciés par les membres car « pratiques et en temps réel ».

À chaque réunion, des présentations thématiques sont proposées en concertation avec les membres adhérents pour coller au plus près de leurs attentes et de leurs demandes.

En fonction de l'actualité, des interventions ad hoc sont organisées pour permettre l'échange au sein de la CSI.

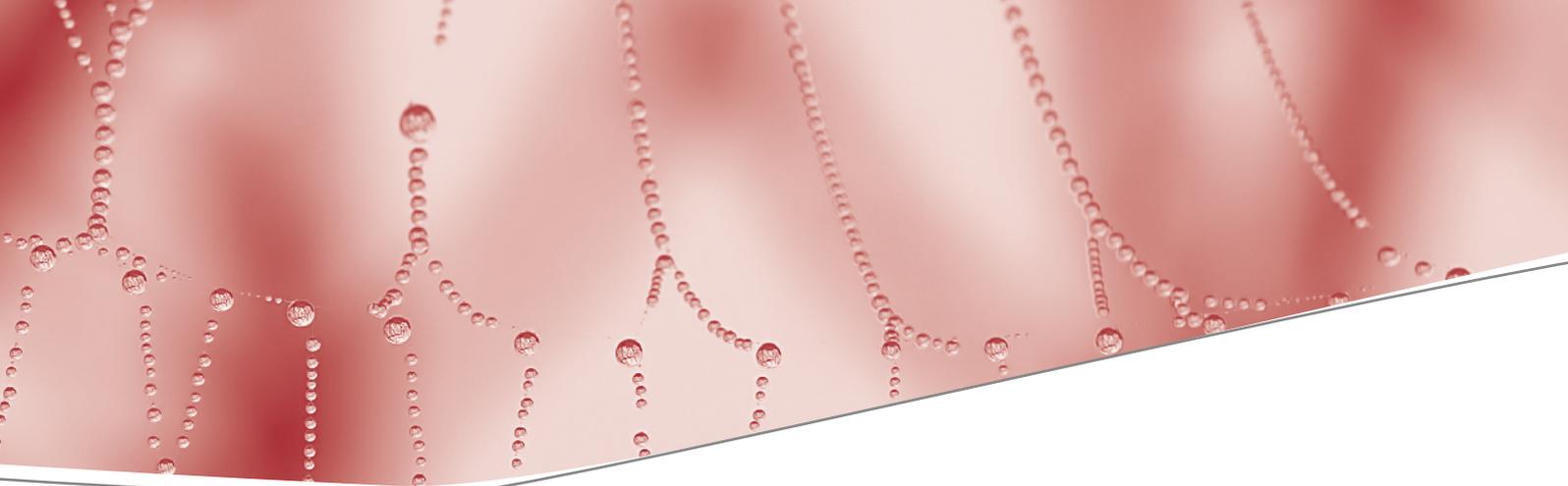
La Commission Sûreté Internationale bénéficie également d'un partenariat avec le MAE.

## COMMISSION GESTION DE CRISE

La Commission Gestion de Crise rassemble 49 entreprises et organismes partenaires représentés par 59 membres. Elle a organisé 9 réunions en 2012, ayant fait l'objet d'autant de comptes rendus. 146 participants y ont assisté, soit une moyenne de 16 personnes par réunion (+ 2 par rapport à 2011).

Outre la poursuite des réunions mensuelles en 2013, des visites de sites (Centre de Crise) et la production de fiches réflexes sont prévues.

Les réunions tenues en 2012 ont été organisées aux sièges d'Accor, d'EDF, d'Orange, de Thalès, à la DGGN, au Sénat et au CDSE.



## COMMISSION ÉTHIQUE

Différents dispositifs de crise ont été présentés (EDF, Orange, Soparind Bongrain, Thalès, SNCF) et de nombreuses fiches réflexes ont été réalisées (invasion de siège social, invasion de site de production, séquestration de dirigeants). Des RETEX sur la crue centennale de la Seine en Île-de-France et sur la crise des transporteurs routiers ont été effectués. Enfin, une visite des installations de la DGGN a été organisée le 15 novembre : le Centre de Renseignement Opérationnel de la Gendarmerie (CROGEND), le Bureau de Veille Opérationnel (BVO) le Centre de Planification et de Gestion de Crise.

La Commission Éthique du CDSE s'est réunie au dernier trimestre 2012. Au total, près d'une dizaine d'entreprises souhaitent pouvoir travailler sur le double paradigme Éthique et Sécurité.

Les enjeux éthiques de la sécurité font l'objet d'un débat sociétal de deux ordres : comment la sécurité se nourrit de l'éthique mais également comment l'éthique conforte l'entreprise. La commission s'interroge sur la manière dont ces deux problématiques nourrissent le management des entreprises aujourd'hui, à travers des pratiques, expériences et projets que nous souhaitons partager au sein du CDSE autant sur le plan national qu'international.

Notre objectif principal est de pouvoir échanger entre entreprises et avec les référents dans ces domaines (sécurité et éthique) sur les meilleures pratiques afin, au cours de l'année 2013, d'être en mesure d'offrir des réflexions et d'organiser des rencontres permettant aux entreprises d'avancer sur ces aspects.

La cartographie des risques éthiques, la preuve pénale, la discrimination, le risque de corruption, les codes de déontologie ou de conduite, les dispositifs d'alerte professionnelle, la traçabilité, l'imbrication vie publique-vie privée, le traitement informatisé des données... sont autant de sujets à débattre au sein de cette commission éthique du CDSE.

## COMMISSION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

La Commission IE comptait en 2012, 36 membres représentant 23 entreprises. De nombreuses rencontres ont eu lieu en 2012, puisque la commission s'est réunie six fois en assemblée plénière. L'un des temps forts de ces rencontres aura certainement été la visite de Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) organisée en novembre. Au cours de cette visite, les membres de la Commission IE ont notamment pu visiter le CROGEND et les salles de gestion de crise et ainsi appréhender la chaîne de commandement opérationnelle de la DGGN.

Un premier groupe de travail a travaillé pour l'émergence d'une formation universitaire préparant les managers sûreté/sécurité junior du secteur privé. Cette formation permettra d'appréhender l'ensemble des missions couvertes par les

directions sûreté/sécurité des entreprises privées et d'avoir une reconnaissance tant universitaire que professionnelle. L'année 2012 a permis d'aboutir à l'ébauche d'un partenariat entre le CDSE, l'ENSP et l'Université de Lyon III afin de créer pour la rentrée 2014, un Diplôme Universitaire (DU) rattaché à l'Institut d'Études Judiciaires (IEJ) de la Faculté de Droit de Lyon III. Beaucoup reste encore à faire, l'année 2013 sera donc consacrée à la finalisation du projet et à ses modalités de financement ainsi qu'à la réflexion sur la formation des managers seniors.

Un second groupe de travail travaille sur les synergies entre les fonctions stratégiques et la sûreté/sécurité. Plusieurs fiches pratiques ont été publiées sur le site du CDSE :

- assurer une veille sur les événements sociétaux touchant l'entreprise ;
- mettre en place un dispositif de sensibilisation à la sûreté de l'information dans l'entreprise ;
- place de la sûreté/sécurité dans la veille sur l'atteinte à l'image et la réputation de l'entreprise.

En 2013, ce groupe de travail poursuivra ses travaux vers une réflexion sur l'amélioration de la visibilité des directions sûreté en matière d'intelligence économique.

## COMMISSION SÉCURITÉ PRIVÉE

La Commission Sécurité Privée a vocation, dans le domaine de la sécurité privée tel que défini dans le code de sécurité intérieure :

- à suivre les évolutions réglementaires mises en œuvre par l'administration française et à les analyser pour alimenter la réflexion et permettre la prise de position du CDSE ;
- à représenter le CDSE dans les réunions de travail organisées par l'administration.

La commission compte 25 membres inscrits mais elle fonctionne essentiellement autour d'un noyau d'une demi-douzaine de contributeurs réguliers. La commission s'est réunie quatre fois en 2012, au gré de l'avancée des travaux de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Privée (DISP).

Le dossier phare est sans conteste le projet de révision de l'ancienne loi de 1983 sur la sécurité privée avec ses conséquences pour les donneurs d'ordre d'une part et pour les responsables sûreté de ces donneurs d'ordre.

Parallèlement, la tentative de moralisation de la relation entre le donneur d'ordre et une société de sécurité privée poursuivie par la DISP s'est traduite par la rédaction d'une charte d'achat des prestations de sécurité privée et d'outils sensés apporter plus de maturité au marché.

L'année 2013 s'inscrit dans la continuité de 2012 dans la mesure où ces dossiers initiés en 2012 n'ont pas encore aboutis.

## COMMISSION PROTECTION DE L'INFORMATION

Cette commission a pour objet de traiter toute question relative à la sécurité de l'information. Le programme des travaux est arrêté sur proposition de ses membres. Elle se veut un lieu d'échanges et de libre expression. 23 sociétés ont participé à au moins une des cinq réunions organisées en 2012.

Les réunions tenues en 2012 ont été organisées aux sièges de France Telecom-Orange, Sanofi, Crédit Agricole et GDF-SUEZ. Parmi les principaux thèmes abordés au cours de cette année figurent le secret d'entreprise, pour lequel un groupe de travail a été constitué, le vol de données chez un fournisseur ou prestataire de données, le social engineering auprès des services financiers des entreprises, le risque de transferts frauduleux de données (perte ou vol). Un partage d'expériences a été réalisé entre les entreprises présentes sur la fraude à la carte corporate, la fuite d'informations sur les réseaux sociaux, le E-learning autour de la protection de l'information. Les comptes rendus des différentes réunions sont disponibles sur le site du CDSE.

## COMMISSION FRAUDE

Durant l'année 2012, la Commission Fraude a souhaité poursuivre les échanges d'informations et de bonnes pratiques, en faisant intervenir des membres de la commission et des experts externes (avocats, policiers...). Huit nouveaux membres ont été accueillis et six réunions ont été organisées. La participation est en moyenne d'une dizaine de personnes.

La commission a accueilli de nombreux intervenants en 2012 : les associés du cabinet Accuracy qui ont présenté leur offre ; Jean-Bernard Rouffignac, responsable de la Cellule Technique de la Fraude Documentaire au sein de la Direction Centrale de la Police aux Frontières (DCPAF) qui a évoqué la fraude documentaire et les risques de fraude ; Maître Thibault du Manoir de Juaye qui a rappelé les moyens disponibles et les règles à respecter en termes d'investigation et de lutte contre la fraude interne ; Edmond d'Arvieu du groupe Alcatel-Lucent sur l'organisation de la lutte contre la fraude chez Alcatel-Lucent ; Robert Carpentier, directeur sûreté à l'Imprimerie Nationale à propos des titres nationaux sécurisés.

## COMMISSION CYBER SÉCURITÉ

La Commission Sécurité Numérique, créée en 2012 à l'initiative du Président du CDSE Alain Juillet, s'est réunie à sept reprises autour d'un noyau d'une douzaine de membres assidus, assistés de la direction du CDSE (O. Hassid, J. Marcel), d'une consultante en communication (V. Loquet), d'un chercheur de la Fondation pour la Recherche Stratégique (B. Gruselle).

Présidée par Christian Aghroum, Chief Security Officer chez SICPA, la commission a défini le programme du colloque du CDSE, le 6 décembre, portant sur la cyber sécurité. En vue de ce colloque, la commission a réalisé une enquête relative à l'impact de la cybercriminalité sur les entreprises et notamment l'organisation des directions sûreté.

Le colloque « Les Entreprises et l'État face aux cybermenaces » a été le point d'orgue de la commission. Tenu le 6 décembre au siège de l'OCDE et en partenariat avec Euro-pol, le colloque a rassemblé plus de 600 participants et journalistes. Il a été l'occasion de présenter l'enquête réalisée par la FRS auprès de membres du CDSE ainsi qu'un baromètre CDSE / Opinion Way, allant au-delà du mandat fixé. Le premier travail de la commission « Sécurité Numérique » sera en 2013 de publier les actes du colloque sous la forme d'un ouvrage court et méthodique.

## COMMISSION PROTECTION DES INSTALLATIONS

La Commission Protection des Installations comptait en 2012, 32 membres représentant 32 entreprises. Après avoir travaillé, pendant les huit premiers mois de l'année, sur un guide des éléments fondamentaux de la protection des sites qu'il convient de finaliser, le format de la commission a évolué depuis la rentrée puisqu'il s'agit d'organiser des réunions autour de la formule « débat sur présentation d'un grand témoin ».

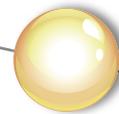
La commission a reçu de nombreux intervenants, dont Monsieur J-L Malis, dirigeant de la société de conseil PROPOLIS. Le sujet était : « protection humaine, protection électronique : le bon dosage ». Il s'agissait d'opposer aux acheteurs recherchant la baisse des coûts, une réflexion professionnelle sur ce qui relève de la protection humaine, ce qui peut être confié à l'électronique, et surtout, les rapports et les complémentarités entre ces deux modes de protection.

## COMMISSION PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

La Commission « Plan de Continuité d'Activité » a été mise en place en 2009 et le nombre de participants ne cesse d'augmenter. 29 personnes étaient inscrites pour l'année 2012. La commission a décidé d'ouvrir ses réunions à des personnes qualifiées en lien avec les problématiques visées.

Elle répond à différents objectifs : partager les bonnes pratiques entre les participants issus aussi bien du secteur industriel que du secteur des services, travailler sur les interactions entre PCA, gestion de crise et communication, élaborer un outil de communication et de discussion avec les autorités publiques, et aborder différents thèmes tels que :

- la formation ;
- la cartographie des risques ;
- l'interdépendance des activités ;
- la coproduction avec les autorités publiques ;
- la gestion des ressources humaines ;
- les problèmes d'échelles.





# LE CDSE JUNIOR

Créé le 27 mars 2010, à ce jour, le CDSE junior est composé de 29 membres. Cette commission a pour objectifs : de fédérer les expériences des jeunes professionnels ; de rapprocher les générations autour du partage d'expérience et de contribuer aux travaux du CDSE. Le CDSE junior se réunit toutes les six semaines en assemblée plénière. Les membres du CDSE junior disposent également d'ateliers. En 2012, les thématiques retenues pour ces ateliers furent : « la sensibilisation des voyageurs d'affaire aux questions de sûreté et de sécurité à l'international » et « les enjeux de sécurité et sûreté posés par les réseaux sociaux ».

Tout au long de l'année 2012, des rencontres ont été organisées par le CDSE Junior : au siège de France Telecom-Orange, au CEA, au Poste de Commandement National Sûreté (PCNS) de la SNCF, au siège d'Air Liquide, au siège de SICPA à Lausanne, au siège de Vinci ou encore avec International SOS. L'un des temps forts restera la soirée de lancement du « Passeport Sécurité des voyageurs » le 8 novembre 2012, et sa présentation par le CDSE junior à Expoprotection le 7 décembre.

Le « Passeport Sécurité des voyageurs », réalisé en partenariat avec la Cellule de Crise du ministère des Affaires étrangères, est un recueil de conseils pratiques à destination des représentants d'entreprises lors de leurs déplacements professionnels hors de France. Le CDSE junior a enfin conçu un guide intitulé « les réseaux sociaux en 10 questions » à destination des directions Sûreté, Sécurité, Risques. Ces deux documents sont disponibles sur le site web du CDSE : [www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)

# SÉCURITÉ DES VOYAGEURS

## LE CDSE RÉALISE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Le CDSE Junior a réalisé avec le concours du Centre de Crise du ministère des Affaires étrangères un passeport de conseil en matière de sécurité des voyageurs salariés à l'étranger. Ce document court (14 pages) est un outil de sensibilisation à destination des entreprises n'ayant pas le budget nécessaire à la mise en place d'une telle campagne.

Ce document a été édité à 2 000 exemplaires et a été consulté sur le site du CDSE plus de 2 500 fois par des visiteurs différents.





# LE JOURNAL DES DSE

Le journal des DSE a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Il se veut être à la fois un journal d'informations, de veille, d'analyse et de communication relative à la sécurité d'entreprise.

50 numéros sont sortis, 48 interviews ont été réalisées dont celles de Jean-Paul Bonnet, responsable sécurité groupe BNP Paribas, d'Emmanuel Daoud, avocat à la cour, cabinet Vigo, de Patrick Lernout, directeur sûreté du groupe PSA Peugeot...

## VEILLE/ALERTE

Les départements Sécurité et Maîtrise des risques des entreprises doivent bénéficier d'éléments d'anticipation et de veille. Dans ce cadre, le CDSE a noué un certain nombre de partenariats afin de les aider. Voici de façon non exhaustive, les outils de veille mis à leur disposition :

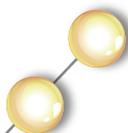
- une revue de presse ;
- une veille sur les menaces réalisée avec l'appui de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI), ministère de l'Intérieur ;
- une veille juridique mensuelle réalisée en association avec le CNPP ;
- des alertes pays réalisées avec le concours du ministère des Affaires étrangères ;
- des alertes relatives aux menaces en France avec le concours du ministère de l'Intérieur.



## QUELQUES CHIFFRES FINANCIERS

Recettes nettes du CDSE est de 133 807 € pour l'année 2012 contre 127 873 € pour l'année 2011, soit une progression de 4,64 %.

Le résultat de l'exercice 2012 est de 13 284 €.



# INTERNET

Le site [www.cdse.fr](http://www.cdse.fr) a été refondu en septembre 2009. Le nouveau site vise à mieux répondre aux attentes d'échanges et d'informations des responsables de la sécurité. Les

membres disposent à la fois d'un forum sur lequel ils peuvent échanger, d'une bibliothèque de documents relatifs à la sécurité et à la gestion de crise, d'outils d'aide aux direc-

teurs de la sécurité, d'une veille juridique et technologique et d'un lieu où il est possible de déposer des offres et des demandes d'emploi.

	2011	2012	%
Visites	45 886	49 096	+ 7%
Visiteurs uniques	32 667	34 687	+ 6,20%
Pages vues	126 445	129 755	+ 3%
Pages/visite	2,76	2,64	-
Durée moyenne de visite	00:01:57	00:01:58	-
Taux de rebond	63,47 %	63,32 %	-

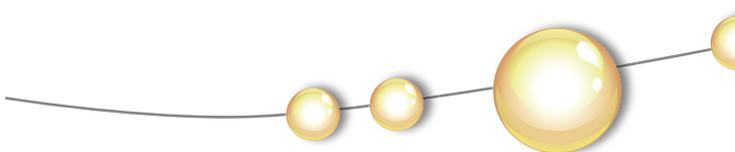


# RÉSEAU

Le CDSE compte 85 entreprises membres, alors qu'il ne comptait que 34 entreprises membres en 2008. Les nouvelles entreprises adhérentes en 2012 sont : Banque de France, Bollore Africa Logistics, Dassault Aviation, Dassault Systèmes, Eramet, l'Établissement français du Sang, Moët Hennessy, Natixis, la Société du grand Paris.

Le CDSE a également étendu son réseau auprès des acteurs institutionnels qui participent aux travaux de l'association. Le Centre de Crise du ministère des Affaires étrangères, la DCRI du ministère de l'Intérieur, la Direction du renseignement de la Gendarmerie Nationale, la DPSD et les Douanes sont des partenaires de longue

date du CDSE. Depuis, de nouvelles organisations sont également membres associés : la Délégation Interministérielle à l'Intelligence Économique, la Délégation Interministérielle à la Sécurité Privée, le MEDEF, le SGDSN, la Direction de la Coopération Internationale du ministère de l'Intérieur, Interpol, l'OMS...



# ADHÉRER AU CDSE EN 2013 C'EST...

- Vivre l'évolution du métier de directeur sécurité/sûreté dans le cadre de commissions et d'ateliers (Commission Internationale, Gestion de Crise, Sécurité des Systèmes d'information).
- Participer à des séminaires fermés sur des thèmes proches des préoccupations de la profession (fraude interne, management de la sécurité, gestion de crise, identification des menaces, analyse des évolutions géopolitiques, évolution du métier...).
- Appartenir à un réseau de professionnels de la sécurité/sûreté.
- Bénéficier d'un outil de veille régulièrement mis à jour (veille juridique, veille géopolitique, veille en terme d'identification des menaces, Intelligence Économique).
- Assister au colloque international des directeurs sécurité.
- Renforcer les synergies entre les pouvoirs publics et le CDSE en matière de sécurité/sûreté.
- Permettre le développement de partenariat avec des organismes de formation, écoles et universités dans le domaine de la sécurité d'entreprise et de la gestion des risques et envisager la possibilité de formations de courte durée réalisées par le CDSE.
- Former et sensibiliser aux questions relatives à la sécurité d'entreprise.





6 place d'Estiennes d'Orves 75009 Paris  
Tél. 01 42 93 75 76 - Fax 01 42 93 75 75  
contact@cdse.fr

[www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)